

Proposition d'un sujet type Bac :
Terminale spécialité HGGSP

Etude critique de documents

Sujet : La France et le conflit israélo-palestinien

Documents :

- 1) Discours « La France reconnaît l'État de Palestine »
- 2) Carte d'Israël et des territoires palestiniens

Proposition de corrigé : Etude critique de documents

Sujet : La France et le conflit israélo-palestinien

Consigne : En analysant les documents, en les confrontant et en vous appuyant sur vos connaissances, vous expliquerez la position de la France dans le conflit israélo-palestinien puis vous analyserez les objectifs et les limites de la reconnaissance de l'État de Palestine par la France.

Document 1 : « **La France reconnaît l'État de Palestine** »

Discours du président de la République, Emmanuel Macron, Assemblée générale de l'ONU, New York, 22 septembre 2025

Document 2 : **Carte de l'État d'Israël, des territoires palestiniens et des États arabes voisins**

D'après une infographie du quotidien Ouest-France (25 10 2023)

Document 1 : La France reconnaît l'État de Palestine

En 1947, l'Assemblée générale de l'ONU décidait du partage de la Palestine mandataire entre deux Etats, l'un juif et l'autre arabe, et reconnaissait ainsi le droit de chacun à l'autodétermination. La communauté internationale consacrait là l'Etat d'Israël, accomplissant le destin de ce peuple après des millénaires d'errance et de persécution, et qui put fonder là une si belle démocratie. La promesse d'un Etat arabe, elle, reste, jusqu'à ce jour, inachevée. Depuis lors, c'est un long chemin d'espérance et de désespoir mêlés qu'Israéliens et Palestiniens ont parcouru chacun à leur manière. Et nous, nous avons cheminé avec eux, chacun d'entre nous selon son histoire et sa sensibilité. Mais la vérité est que nous portons la responsabilité collective d'avoir failli jusqu'ici à bâtir une paix juste et durable au Proche-Orient.

C'est l'évidence même qui s'est imposée à nous le 7 octobre 2023, lorsque le peuple israélien a subi la pire attaque terroriste de son histoire. [...] Nous la condamnons sans aucune nuance car rien, jamais, nulle part, ne peut justifier de recourir au terrorisme. [...] Nous savons aussi le danger des guerres sans fin. Nous savons que le droit toujours doit l'emporter sur la force. [...] Or à cette heure, Israël étend encore ses opérations militaires à Gaza dans l'objectif déclaré de détruire le Hamas. Mais ce sont les vies de centaines de milliers de personnes déplacées, blessées, affamées, traumatisées qui continuent d'être détruites. [...] Rien ne justifie plus la poursuite de la guerre à Gaza. Rien. [...] Nous le disons depuis le premier jour de la guerre à Gaza : une vie vaut une vie.

Une solution existe pour briser le cycle de la guerre et de la destruction. C'est la reconnaissance de l'autre, de sa légitimité, de son humanité et de sa dignité. [...] Nous devons tout faire pour préserver la possibilité même d'une solution à deux Etats, Israël et la Palestine, vivant côte-à-côte en paix et en sécurité. C'est pourquoi, fidèle à l'engagement historique de mon pays au Proche-Orient, pour la paix entre le peuple israélien et le peuple palestinien, je déclare que la France reconnaît aujourd'hui l'Etat de Palestine. Cette reconnaissance est une manière d'affirmer que le peuple palestinien n'est pas un peuple en trop. Qu'il est au contraire [...] un peuple fort de son histoire, de son enracinement, de sa dignité. La reconnaissance des droits légitimes du peuple palestinien n'enlève rien aux droits du peuple israélien. Cette reconnaissance est la solution qui seule permettra la paix pour Israël. [...] Elle est une défaite pour le Hamas comme pour tous ceux qui attisent la haine antisémite, nourrissent des obsessions antisionistes et veulent la destruction de l'Etat d'Israël. Elle ouvre le chemin d'une négociation utile aux Israéliens comme aux Palestiniens.

Discours du président de la République Emmanuel Macron à l'ONU, 22 09 2025

Document 2 :

L'État d'Israël, les territoires palestiniens et les États arabes voisins

Source : d'après une infographie du quotidien Ouest-France (25 10 2023)



Indications de corrigé

Situation de l'exercice dans le programme :

Le sujet est situé dans le thème du programme d'enseignement de spécialité HGGSP « Faire la guerre, faire la paix », en particulier dans le chapitre conclusif intitulé « Le Moyen Orient : conflits régionaux et tentatives de paix » et aussi le chapitre introductif « Formes de conflits et tentatives de paix dans le monde actuel ».

Le candidat pourra mobiliser essentiellement le jalon « Du conflit israélo-arabe au conflit israélo-palestinien » tout en utilisant les notions de guerres inter et intra étatiques, guerre asymétrique...sans oublier les différentes modalités afin d'obtenir la paix (à partir des axes 1 et 2). Dans le tronc commun, en terminale, les grandes lignes du conflit sont aussi abordées mais de manière plus succinctes

Explicitation du choix des documents :

Le document 1 est un discours récent du président de la République (22/09/2025) qui marque la reconnaissance par la France de l'État de Palestine et rappelle la position traditionnelle de la France sur ce conflit : il s'agit de la position adoptée par l'ONU dès 1947, « la solution à de deux États vivant côte-à-côte en paix et sécurité »

Le document 2 est carte carte qui montre les frontières actuelles de cette région et souligne les différences entre l'existence de territoires morcelés, sous autorité palestinienne, et l'État d'Israël depuis les accords d'Oslo de 1993.

La confrontation des documents permet de mettre en valeur les possibilités, et les blocages, d'une solution à deux États

Éléments attendus :

La compréhension de la consigne : elle doit permettre d'expliquer *d'abord* la position traditionnelle de la France depuis 1947 (défense d'une solution à deux Etats) *puis* d'aborder les raisons et les limites de la reconnaissance de l'État de Palestine dans le contexte actuel.

Notions et concepts :

Peuvent être mobilisés, sans attendre l'exhaustivité, les notions et concepts suivants : ONU, Israël, sionisme, Palestine, arabes palestiniens, États arabes, OLP, Hamas...

Articulation entre les informations contenues dans les documents et les connaissances du candidat :

Analyser un document signifie à la fois le comprendre et l'expliquer en relevant des informations et en les expliquant avec des connaissances

Éléments attendus :

Introduction

Indispensable, elle présente les documents, propose une problématique et annonce un plan

Exemple possible :

- **Extraits discours** Président E. Macron à l'ONU qui annonce reconnaissance par la France de l'État de Palestine en sept. 2025 + **Carte des frontières actuelles** de l'État d'Israël et des territoires palestiniens, morcelés depuis les accords d'Oslo de 1993, d'après le journal Ouest-France
- Dans quelle mesure **la reconnaissance de l'État de Palestine par la France** marque à la fois une rupture et une continuité dans la position française face au conflit israélo-palestinien ?
- **Deux Etats** pour une paix durable/**Relancer le processus de paix** ?

Éléments attendus :

Développement

- Il doit être organisé en plusieurs paragraphes ;
- on acceptera différentes approches ; (le plan parfait n'existe pas...)
- il faut répondre entièrement à la consigne ;
- Il faut utiliser les documents et vos connaissances personnelles.

Exemple de plan possible :

I. Deux États en Palestine pour une paix durable

- Le partage de la Palestine en deux États
- Le droit doit toujours l'emporter sur la force

II. Une reconnaissance pour relancer le processus de paix ?

- Un nouveau chemin de négociations vers la paix
- De nombreux points de blocage

Exemple de plan détaillé possible :

I. Deux États en Palestine pour une paix durable

A) Le partage de la Palestine en deux États :

Position de la France variable selon les époques mais la solution à deux États est toujours privilégiée : « engagement historique »
« En 1947, l'ONU » propose un plan approuvé par la majorité des États dont la France.

Échec du plan car refus des États arabes et des Palestiniens :
1ère guerre israélo-arabe et défaite (Nakba)

Mais la France soutient vite Israël : 1956, crise de Suez et livre des armes à Israël qui facilitent la victoire en 1967, guerre des Six jours.

Elle se rapproche ensuite des Palestiniens (De Gaulle critique l'offensive de 1967...) Pas d'État palestinien (cf. doc. 2)

B) Le droit doit toujours l'emporter sur la force

La France soutient le développement de l'ONU et de la justice internationale mais défend ses intérêts et utilise son droit de veto au conseil de sécurité (ex : durant la guerre d'Algérie...)

« Nous portons la responsabilité collective » : tensions au Proche Orient alimentées par des puissances extérieures (E.U., Européens et Soviétiques...). Le plan de 1947 de l'ONU est un échec, il faut trouver une solution collectivement pour une paix durable

Les guerres israélo-arabes ont toutes échouées pour les États arabes, tout comme la lutte armée des Palestiniens. L'OLP a renoncé au terrorisme, contrairement au Hamas, à l'origine des attentats du 7 octobre 2023, représentent un drame pour les gazaouis.

« Guerre sans fin » : riposte de Tsahal disproportionnée et particulièrement meurtrière...

II. Une reconnaissance pour relancer le processus de paix ?

A) Un nouveau chemin de négociations vers la paix

Reconnaissance de l'État de Palestine ► d'autres États suivent la France (RU...) ; c'est un point de départ pour relancer processus de Paix, pas un aboutissement Mais pas d'avancées concrètes...

L'influence de la France reste limitée face à celle des E.U.

Pas de paix durable sans solution à deux États « en paix et sécurité » mais cette reconnaissance ne suffit pas et n'est pas la seule « solution qui permettra la paix pour Israël » ► nécessité d'un changement de politique et de gouvernement en Israël ;
► désarmement

indispensable du Hamas, reconnaissance de l'autre...

La France veut peser de tout son poids dans ce dossier mais reste une puissance moyenne

B) De nombreux points de blocage

La reconnaissance par la France de l'État de Palestine est une **étape essentielle mais insuffisante** pour relancer le processus de paix depuis le 7 octobre

Non respect des « droits légitimes » des palestiniens :

- ▶ poursuite de la « **colonisation** » en Cisjordanie et de Jérusalem-Est (illégal devant le droit international) ;
- ▶ **division des Palestiniens** (OLP / Hamas cf. doc. 2) ;
- ▶ **destruction de la bande de Gaza** et de milliers de vies

Non respect « des droits légitimes des Israéliens » avec la poursuite d'attentats terroristes (comme le 7 octobre...)

Conclusion :

France attachée au droit international, à une solution à deux États

Mais des relations diplomatiques variables selon les époques
(France plutôt pro-israélienne jusqu'en 1967, davantage pro-arabe depuis les années 1990)...

Une influence limitée au Proche Orient face aux États-Unis mais encore des ambitions mondiales